



COMMISSION
EUROPÉENNE

Bruxelles, le 5.3.2015
C(2015) 1423 final

ANNEX 10

ANNEXE

INDICATIONS FINANCIÈRES

à la

DÉCISION DE LA COMMISSION

**relative aux règles internes sur l'exécution du budget général de l'Union européenne
(section Commission européenne) à l'attention des services de la Commission**

INDICATIONS FINANCIÈRES (des propositions de règlements ou de décisions de la Commission concernant les fonds FEAGA)		AGRI
1. La mesure n'a pas encore fait l'objet d'indications financières.	<input type="checkbox"/>	La mesure a déjà fait l'objet d'indications financières, car il s'agit : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> de la mise en œuvre d'un règlement du Conseil; voir fiche financière annexée
2. La mesure en tant que telle entraîne-t-elle des conséquences financières ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> concernant les modalités techniques d'application <input type="checkbox"/> négligeables	<input type="checkbox"/> OUI/ <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Voir remarques
3. Lignes budgétaires concernées et crédits pour - - poste(s):	<u>Conséquences financières de la mesure</u> (sur recettes / dépenses) : * sur l'exercice en cours: Mio EUR * sur les exercices suivants: Mio EUR	
<u>Financement de la mesure:</u> a) Possible par les crédits inscrits pour le budget en cours? - au(x) poste(s) concerné(s) <input type="checkbox"/> OUI / NON - au(x) chapitre(s) concerné(s) <input type="checkbox"/> OUI / NON b) Dans la négative, y a-t-il, en raison de cette mesure, un risque d'insuffisance des crédits totaux du FEAGA inscrits pour l'exercice en cours? OUI / NON c) Est-il prévu / à prévoir dans l'avant-projet de l'exercice suivant? OUI / NON		
<u>Remarques:</u> 		